

DC-2025-04-16

N° SIRET : 20098730200051	Décision Modificative	Département : PUY-DE-DOME
Etablissement : SYNDICAT DE SIOULE ET MORGE	Année 2025	Poste Comptable : SERVICE DE GESTION COMPT
Budget : BUDGET ASSAINISS. COLLECTIF	Page n° 1	Date de Séance : 13/12/2025

Augmentation de crédit
N° 01

EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

Nombre de conseillers	
en EXERCICE	118
PRESENTS	68
cont VOTANTS	73

L'an deux mil vingt cinq , le treize décembre, le Comité Syndical de SIOULE ET MORGE, dûment convoqué, s'est réuni en session ORDINAIRE, à Saint Pardoux, sous la présidence de LUC CAILLOUX, Président.

Date de la convocation du Comité Syndical : 05/12/2025

Etaient PRESENTS : 68 présents
73 votants (dont 5 procurations)

MIS EN LIGNE LE

22 DEC. 2025

Etait ABSENTS :

Le Comité Syndical sur proposition du Président,

- considérant que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2025 sont insuffisants,
- décide de modifier l'inscription comme suit :

Objet de la DM : DC 2025

AJUSTEMENT DU BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF

INTITULES DES COMPTES	DEPENSES		RECETTES	
	COMPTEs	MONTANTS (€)	COMPTEs	MONTANTS (€)
Virement à la section d'investissement	623(023)	711,56		
Achats d'études, prestations de services	604(011)	76,80		
Fournitures non stockables (eau, énergie	6061(011)	326,33		
Entretien, réparations bâtiments publics	61521(011)	-10 082,68		
Entretien, réparation autres biens immob.	61528(011)	10 000,00		
Honoraires	6226(011)	200,00		
Intérêts des autres dettes	6618(66)	-1 000,00		
Autres charges exceptionnelles	678(67)	41 055,60		
Redevance d'assainissement collectif			70611(70)	1 719,90
Autres produits exceptionnels			778(77)	39 567,71
TOTAUX EGAUX - FONCTIONNEMENT		41 287,61		41 287,61
OP : OPERATIONS FINANCIERES		-14 184,82		103 255,18
Virement de la section de fonctionnement:			021(021)	711,56
FCTVA			10222(10)	13 205,80
Autres réserves			1068(10)	74 337,82
Autres réserves	1068(10)	1 615,18		
Subv. équipt Départements			1313(13)	15 000,00
Remboursements des autres dettes	16878(16)	-15 800,00		
OP : JOZERAND TVX 1E TRANCHE MOE		15 300,00		
Installat ^o , matériel et outillage techni	2315(23)	117	15 300,00	
OP : ST ELOY TVX CHAPEL-BOUT'CHOUX-MPARR		122 240,00		30 000,00
Subv. équipt Départements			1313(13)	118
Installat ^o , matériel et outillage techni	2315(23)	118	122 240,00	30 000,00
OP : ST ELOYTVX COND ROCKWOOL		9 900,00		
Installat ^o , matériel et outillage techni	2315(23)	119	9 900,00	
TOTAUX EGAUX - INVESTISSEMENT		133 255,18		133 255,18

Le Comité Syndical approuve la décision modificative indiquée ci-dessus.

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission à la Préfecture en date
du .../.../.... et de la publication en date du .../.../....

A Saint Pardoux, le 13/12/2025
Pour extrait conforme,
Le Président

